

Sainte Foy de France



Fides in res futuras
(foi dans l'avenir)

SAINTE FOY DE France

Sainte-Foy le 22 décembre 2022

Madame, Monsieur, Chers amis,

Comme vous le savez, nous avons maintenant un site internet, nous publions un journal numérique deux fois par an « LE TELEGRAPHE » en hiver et en été. Ce dernier, nous permet de présenter les activités, les projets, les réalisations, l'histoire des différentes communes portant le patronyme « Sainte-Foy ». Notre association permet aussi des échanges entre nos différentes communes. Et nous avons la chance de pouvoir nous réunir au moins une fois par an au cours des Fidésiades.

Afin de contribuer à la vie de notre association, le bureau vous propose de renouveler votre adhésion ou tout simplement d'adhérer à l'association.

Nous vous souhaitons bonne lecture du Télégraphe et nous espérons vous retrouver lors des prochaines fidésiades à Sainte-Foy-Lés-Lyon les 8 et 9 juillet prochain.

²Le Président

Didier PAULIAT

Montant des cotisations : Adhérent individuel	20 €
Couple	30 €
Association	20 €

BULLETIN D'ADHESION 2023

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Montant de la cotisation.....€

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de « Sainte-Foy de France » et à adresser avec ce bulletin d'adhésion à notre Trésorier : Philippe VERNAY

220 Le bois Gryan

71110 Sainte-Foy